

14 Jul 2023 -17:40

Appartient à Conseil des ministres du 14 juillet 2023

## Accord de coopération avec la Communauté flamande en matière d'assistance aux victimes

Sur proposition du ministre de la Justice Vincent Van Quickenborne et de la ministre de l'Intérieur Annelies Vanderlinden, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'accord de coopération avec la Communauté flamande en matière d'assistance aux victimes.

L'assistance aux victimes est une compétence mixte, partagée entre l'État fédéral et les communautés. Le projet d'accord de coopération entend parvenir à une coopération structurelle entre les différents niveaux de pouvoir chargés de la politique en faveur des victimes afin que les victimes puissent disposer d'un accompagnement de qualité parfaitement coordonné.

La sixième réforme de l'État a notamment entraîné le transfert des compétences des maisons de justice - dont l'accueil des victimes - de l'État fédéral vers les communautés, induisant la nécessité d'actualiser l'accord de coopération de 1998 en vigueur afin de définir un nouveau cadre de coopération et de renvoi entre les différents services d'aide aux victimes.

Le Conseil des ministres approuve le projet d'accord de coopération et convient de le soumettre au Comité de concertation.

Le projet d'accord de coopération et l'avant-projet de loi sont transmis pour avis au Conseil d'État.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Vincent Van Quickenborne, Vice-Premier ministre et ministre de la Justice et de la Mer du Nord  
Tour des Finances  
Boulevard du Jardin botanique, 50 - 6e étage  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 792 99 02  
[contact@teamjustitie.be](mailto:contact@teamjustitie.be)

Julien Vandendorre  
Porte-parole (FR)  
+32 475 56 44 07  
[julien@teamjustitie.be](mailto:julien@teamjustitie.be)

Jan Van der Cruysse  
Porte-parole (NL)  
+32 490 57 33 88  
[jan@teamjustitie.be](mailto:jan@teamjustitie.be)

Annelies Verlinden, ministre de l'Intérieur, des Réformes institutionnelles et du Renouveau démocratique

Rue de la Loi, 2

1000 Bruxelles

Belgique

+32 2 488 0511

<https://verlinden.belgium.be>

[info@verlinden.belgium.be](mailto:info@verlinden.belgium.be)

Nick Gyselincx

Porte-parole

+32 473 33 30 53

[press@verlinden.belgium.be](mailto:press@verlinden.belgium.be)